

DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES

BOFIP-RHO-16-0619 du 24/06/2016

Arrêté du 23 mai 2016

ARRETE RAPPORTANT ET PORTANT AFFECTATION D'UNE INSPECTRICE DIVISIONNAIRE
DES FINANCES PUBLIQUES DE CLASSE NORMALE SUR UN EMPLOI DE NIVEAU HORS CLASSE
ET NOMINATION A LA HORS CLASSE AU TITRE DU SECOND SEMESTRE 2016

Bureau RH-1B

RÉSUMÉ

Cet arrêté rapporte et porte affectation d'une inspectrice divisionnaire des Finances publiques de classe normale sur un emploi de niveau hors classe et nomination à la hors classe au titre du 2nd semestre 2016

Date d'application : 23/05/2016

DOCUMENTS À ABROGER

Néant

SOMMAIRE

PARTIE 1 : ARRÊTÉ RAPPORTANT ET PORTANT AFFECTATION D'UNE INSPECTRICE DIVISIONNAIRE DES FINANCES PUBLIQUES DE CLASSE NORMALE SUR UN EMPLOI DE NIVEAU HORS CLASSE ET NOMINATION À LA HORS CLASSE AU TITRE DU 2ND SEMESTRE 2016.....3

PARTIE 1 : ARRÊTÉ RAPPORTANT ET PORTANT AFFECTATION D'UNE INSPECTRICE DIVISIONNAIRE DES FINANCES PUBLIQUES DE CLASSE NORMALE
SUR UN EMPLOI DE NIVEAU HORS CLASSE ET NOMINATION À LA HORS CLASSE AU TITRE DU 2ND SEMESTRE 2016



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère des Finances
et des Comptes publics

ARRÊTÉ

Rapportant et portant affectation d'une inspectrice divisionnaire des finances publiques de classe normale sur un emploi de niveau hors classe
et nomination à la hors classe au titre du 2nd semestre 2016

LE MINISTRE DES FINANCES ET DES COMPTES PUBLICS

- Vu la loi n° 83-634 modifiée du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires et la loi n° 84-16 modifiée du 11 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'État ;
- Vu le décret n° 2008-310 du 3 avril 2008 modifié relatif à la direction générale des finances publiques ;
- Vu le décret n° 2009-707 du 16 juin 2009 relatif aux services déconcentrés de la direction générale des finances publiques ;
- Vu le décret n° 2010-986 du 26 août 2010 portant statut particulier des personnels de la catégorie A de la direction générale des finances publiques ;
- Vu l'arrêté du 23 novembre 2012 modifié portant fixation des cautionnements à constituer par les comptables de la direction générale des finances publiques ;
- Vu l'arrêté du 9 mai 2016 portant affectation d'inspecteurs divisionnaires des finances publiques de classe normale sur des emplois de niveau hors classe et nomination à la hors classe au titre du 2nd semestre 2016

ARRÊTE :



Article premier : sont rapportées les dispositions de l'arrêté du 9 mai 2016 portant affectation d'inspecteurs divisionnaires des finances publiques de classe normale sur des emplois de niveau hors classe et nomination à la hors classe au titre du 2nd semestre 2016 en tant qu'elles concernent Mme Chantal SEIMANDI :

Nom	Prénom	N°DGFIP	Grade-Echelon Date de prise de rang	Ancienne affectation	Nouvelle affectation	Grade-Echelon Date de prise de rang Date d'effet
SEIMANDI	CHANTAL	143132	IDIV FIP CL NORM 04 03/11/2011	DRFiP d'Auvergne - Rhône-Alpes et du département du Rhône LYON	DDFiP de la Haute-Savoie TM RUMILLY-ALBY	IDIV FIP HORS CL 02 01/01/2014 01/07/2016

Article 2 : Mme Chantal SEIMANDI est affectée sur un emploi de niveau hors classe et nommée à la hors classe dans les fonctions et conditions ci-après indiquées :

Nom	Prénom	N°DGFIP	Grade-Echelon Date de prise de rang	Ancienne affectation	Nouvelle affectation	Grade-Echelon Date de prise de rang Date d'effet
SEIMANDI	CHANTAL	143132	IDIV FIP CL NORM 04 03/11/2011	DRFiP d'Auvergne - Rhône-Alpes et du département du Rhône LYON	DDFiP de la Haute-Savoie TM RUMILLY-ALBY	IDIV FIP HORS CL 02 01/02/2014 01/08/2016

Article 3 : le présent arrêté sera notifié à qui de droit.

FAIT À PARIS, LE 23 MAI 2016

POUR LE MINISTRE ET PAR DÉLÉGATION,
POUR LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DES FINANCES PUBLIQUES,
L'ADMINISTRATRICE DES FINANCES PUBLIQUES,
ADJOINTE AU CHEF DU BUREAU RH-1B,

ANNE TALON

BOFiP Direction générale des Finances publiques	ISSN 2268-0756
Directeur de publication : Bruno Parent	